



CSE-Central GRDF du 19 février 2020

Déclaration liminaire CGT à l'ouverture de séance

Monsieur Le Président,

Cette séance s'ouvre, une nouvelle fois, dans un climat social compliqué, autour du rejet de ce projet de réforme de retraite et de ses mobilisations. Nous souhaitons vous alerter sur la répression syndicale envers nos militantes et militants CGT partout dans le pays. Au lieu d'être félicités pour leur clairvoyance, leur sens de la solidarité, et leur capacité à perdre une partie de leur salaire pour conserver des droits pour toutes et tous, ils sont convoqués, menacés, et traduits en justice ou en entretien préalable à sanctions !!!

Pourtant, 60% des français sont toujours opposés à cette casse de notre système de retraite après 60 jours de conflits ! Même le conseil constitutionnel se crispe, car en plus d'avoir récemment épinglé le ministre de l'intérieur pour tentative d'escroquerie sur les élections municipales, il avait déjà dénoncé un projet de réforme incohérent et mensonger. Les députés « en marche » se ridiculisent de plus en plus chaque jour qui passe, à force d'avancer des arguments extravagants pour défendre leur secte pro libérale, et même le porteur initial du dossier a dû démissionner à partir du moment où l'absurdité de ses propos et ses liens avec le monde des assurances ont fait le tour des médias. Et comme vous servez également la cause du grand patronat, vous faites du zèle pour instaurer la terreur auprès des agents de GRDF en essayant de faire des exemples en matière de répression sur les militants qui font des actes de résistance faces aux attaques des collabo avides de recul social.

N'étant plus des « capitaines d'industrie et fervents défenseur du Service Public de l'énergie » mais des carriéristes, isolés, sans morale ni conscience, car aux ordres des Actionnaires vous utilisez la répression qui a toujours servi le patronat pour tenter de faire taire les revendications de celles et ceux qui produisent les richesses dans les entreprises.

Sachez Monsieur Le Président que la CGT ne se taira pas et ne laissera pas faire.

Nos politiques persistant jusqu'au-boutiste, et cela même face à des taux de grève record, manifestations multiples et massives, plus de 60% de l'opinion publique pour le retrait de la réforme, démissions de 6 députés LREM, architecte de la réforme Mr DELEVOYE épinglé pour malhonnêtetés et escroqueries, reprise en main de l'outils de travail...Pourtant le gouvernement avec le plus grand des mépris et sans aucune légitimité, s'obstine dans sa mascarade avec pour unique objectif de satisfaire l'appétit des financiers qui les ont mis en place.

Dernier fait en date nomination d'un ministre de la santé qui avait fait une proposition de loi en 2018 demandant la fin de notre régime de sécurité sociale.

Malgré les gesticulations du Gouvernement et des Directions pour faire passer la pilule, les salariés ne sont pas dupes et organisent la résistance nécessaire et légitime contre la casse du système de retraite solidaire. Partout les salariés de l'énergie sont présents dans cette lutte exemplaire.

L'avis du Conseil d'Etat est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Cet avis confirme notre analyse d'une réforme qui méprise les

formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe également les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit enfin, les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories.

Les électriciens et les gaziers ne lâcherons rien et continuerons le combat jusqu'au retrait du projet de loi.

Pour rappel Monsieur Le Président :

- Nous travaillons
- Nous produisons
- Nous décidons

Après des semaines d'attente, de guerre de communication, le conseil d'administration d'ENGIE se réunissait le 6 Février, pour statuer sur le sort de la directrice générale du groupe. Les membres ont décidé à l'unanimité des votants la non reconduction d'Isabelle Kocher à la tête d'ENGIE.

De nombreuses voix s'étaient élevées ces derniers jours pour défendre « La championne de la transition énergétique ». Une transition qui laisse des traces. La directrice générale est surtout la championne des cessions (15 milliards en 5 ans) qui ont surtout servi à payer les dividendes, elle n'aura pas besoin de cagnotte pour son départ puisqu'elle empoche 4 millions d'€ au passage, soit 4 fois plus que la somme totale que perçoit un salarié pendant toute sa carrière. Les ruptures conventionnelles pour patrons, ça a du bon !!! Quand on voit comment vous pinaillez sur les Négociations Annuelles Obligatoires, c'est une honte !

Finalement, les salariés restent les grands perdants de cette stratégie, car afin de conserver des résultats à la hauteur du groupe, 2 plans d'économie spartiates ont été mis en place pour compenser la perte engendrée par ces cessions.

Des plans qui ont eu pour conséquence la généralisation d'une politique de dumping social, de multiples suppressions d'emplois, une externalisation à outrance et une perte de confiance généralisée dans le groupe à la fois à l'interne et à l'externe du groupe.

Suite à cette décision, et avec l'aval de l'Etat principal actionnaire, nous avons désormais un triumvirat à la tête du groupe dont Madame Claire WAYSAND devient la DG par intérim sachant que cette dernière n'est dans le groupe que depuis le 1er octobre 2019 en tant que DGA, en remplacement de Pierre Mongin ancien secrétaire général du Groupe !

Une nouvelle période d'instabilité se profile ... et l'Etat actionnaire se verrait bien jouer avec le groupe. Après la FDJ, le groupe subira-t-il les conséquences de la loi PACTE ?

Plus que jamais, une certaine vigilance s'impose car la stratégie qui s'annonce pourrait être pire que la précédente et le jeu de l'état pourrait nous être préjudiciable !

Du 9 au 13 mars prochain se tiennent les élections du CA de GRDF. Depuis plusieurs années la CGT dénonce la politique des « résultats financiers » à tous les étages. Pour ENGIE, les Filiales comme GRDF doivent en priorité servir le résultat du Groupe et la remontée du cash, quelques soient les évènements économiques et au détriment d'une organisation du travail fiable pour la sécurité des agents, des personnes et des biens. La rentabilité financière du groupe ne doit pas se faire aux dépens des investissements et des effectifs. Or les incessantes réorganisations subies par le personnel dégradent considérablement leurs conditions de travail.

La CGT au sein du CA de GRDF continuera de défendre le service public de proximité comme elle l'a toujours fait, combattra les décisions des Directions dévastatrices en terme d'emploi, d'investissement et d'évolution des rémunérations ; se battra pour le maintien de l'emploi statutaire sur le principe

simple d'une embauche par départ ; exigera la reconnaissance et le professionnalisation pour tous ; se battra pour la reprise et le développement des compétences cédées aux entreprises prestataires et répondra aux besoins des usagers en matière de sécurisation des réseaux.

Petite aparté sur les AIC qui sont actuellement discutés dans les régions pour ensuite passer pour avis dans les différentes commissions secondaires du personnel.

Les Délégués Syndicaux CGT ont été très surpris de recevoir « les tableaux d'avancements sur 5 ans » amputés à plus de 80% de leur contenu. Mais que s'est-il passé ? Serait ce au prétendu prétexte de vous conformer à la CNIL que vous avez agi ainsi ???

Pour mémoire Monsieur Le Président, les commissions secondaires du personnel sont statutaires et paritaires, chaque membre des CSP est donc logé à la même enseigne afin de pouvoir en toute liberté et honnêteté donner des avis dans cette instance.

Or avec le suivi des AIC que les organisations syndicales viennent de recevoir, comment voulez-vous que les membres statuent sur lesancements aux choix ; En effet ceux-ci ne pourront pas garantir par leur avis qu'il n'y ait pas existence de favoritisme ou existence de discrimination du fait qu'ils n'aient pas eu de votre part les éléments nécessaires écartant ces deux faits.

Le suivi des AIC comportant les postes, l'âge, l'ancienneté, les mutations, les nominations, les évolutions, les GF, les NR permettaient aux organisations syndicales de s'assurer qu'il n'y est pas favoritisme ou discrimination et que le principe d'équité soit respecté.

Il faut que vous puissiez garantir à l'ensemble des membres des CSP qu'il n'y est pas favoritisme ni discrimination au regard de la loi et Monsieur Le Président, je préfère vous prévenir votre parole ne nous suffira pas.

La CGT vous demande de renvoyer les tableaux desancements sur 5 ans à chaque DS comme cela est de coutume dans les IEG et ce pour que les membres des CSP puissent être en capacité d'émettre un avis tel que décrit dans l'Article 3 du Statut des IEG.

Le délit d'entrave est une habitude chez vous Monsieur Le Président, constatant une fois de plus que vous ne respectez ni vos propres accords ni la loi en ne dotant pas les représentants du personnel dans les CSE E, en ne leur donnant pas l'accès 24H/24H sur tous les sites de travail, en leur refusant l'accès à la BDES, en bafouant leur liberté de déplacement, en amputant volontairement leur autonomie dans l'exercice de leur mandat.

Et vous osez nous parler de dialogue social !!!!!!!

Bien que nous sachions que vous êtes déjà en marche, il ne faut pas laisser les agents de GRDF en marge.

Et oui Monsieur Le Président l'actualité en région prouve votre désintérêt par rapport aux conditions de travail et à la qualité du service public.

Pour preuve les différents DGI déposés par l'organisation syndicale majoritaire la semaine dernière dans les différentes régions.

Le déploiement des projets que vous imposez aux salariés comme entre autres EOAI, PER, XD passés à la hâte avec une mise en place rapide ont des conséquences graves sur l'organisation du travail et génère des risques psychosociaux avérés dans l'ensemble de l'entreprise.

Enfin Monsieur Le Président pour conclure, le lundi 27 janvier 2020, la Ministre Elisabeth BORNE a annoncé officiellement aux organisations syndicales la fin du régime spécial de retraites et du statut National des IEG. Elle a présenté lors de cette réunion de concertation sectorielle relative à la réforme des retraites les mesures transitoires pour passer du régime spécial des IEG qui sera supprimé au régime universel des retraites.

Alors jusqu'à quand ? Posons-nous la question ! Jusqu'à quand les tenants du capital vont-ils pouvoir compter sur l'oubli collectif ? Car c'est bien parce que les gens oublient, que ces derniers arrivent à nous servir toujours les mêmes discours en utilisant les mêmes méthodes pour finalement, nous asservir et nous appauvrir encore un peu plus, sous l'autel de leurs bénéfices, engrangés jusqu'à soif.

Eh bien il semble que ce soit la fin de l'oubli. Il semble que l'heure de la prise de conscience collective ai sonnée, l'heure du peule, l'heure du réveil de la vraie force, celle du collectif, celle de l'unité, celle de l'un des fondements de notre république, la fraternité ! En effet, après un an de combat des gilets jaunes pour une société qu'ils souhaitent eux aussi plus juste, nous entrons dans le 3 -ème mois d'opposition massive et unitaire face à cette contre-réforme.

RETRAIT DU PROJET DE LOI !!!!!

A Paris,

Le 19 février 2020